

PATRIMOINES NATURELS & CULTURELS

Enjeux et synergies

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DES FORETS NORMANDES *Inventaire, gestion et valorisation*

*Cécile DARDIGNAC¹, Thierry LEPERT²,
Laurent LEVEQUE¹, Guillaume FRESNEL³*

¹ : Office National des Forêts

² : Ministère de la Culture et de la Communication, UMR 8215 Trajectoires

³ : Métropole Rouen Normandie

1. La forêt, un milieu riche en vestiges archéologiques

La surface forestière française a évolué dans le temps et dans l'espace :

- La forêt est riche en vestiges archéologiques
- Les sites archéologiques sont bien conservés

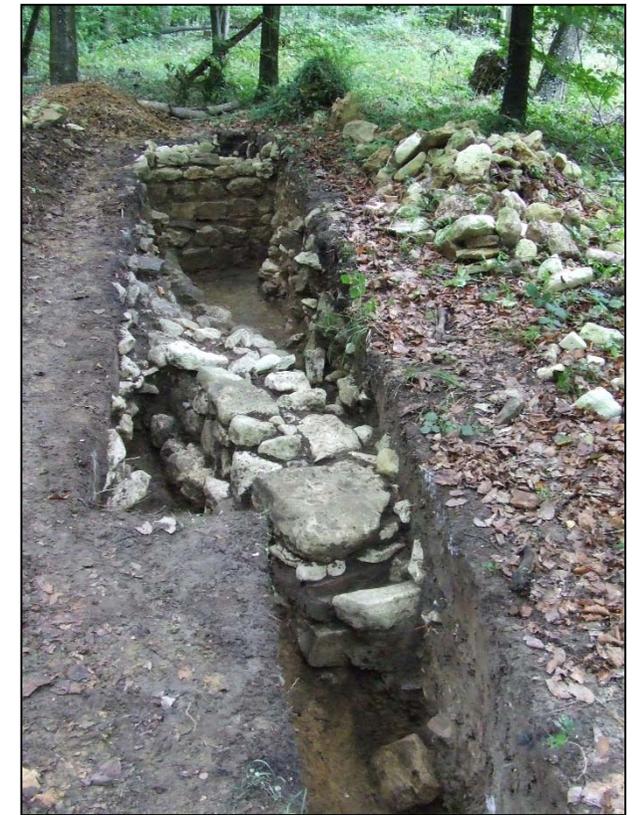


Enceinte gallo-romaine
Forêt domaniale de Rambouillet (78)



Tranchées de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Forêt domaniale de Sénart (91)



Occupation gallo-romaine
Forêt domaniale de Retz (60)

1. La forêt, un milieu riche en vestiges archéologiques

- Jusqu'à récemment patrimoine méconnu
- Les sites archéologiques sont sensibles à la gestion forestière



Cloisonnement coupant un tertre
Forêt domaniale d'Ecouvès (61)



Chemin de vidange coupant un habitat médiéval
Forêt domaniale de Pont-Calleck (56)



2. Un partenariat exemplaire entre l'ONF et la DRAC de Normandie

- Les antécédents, un terreau fertile,
- l'expérience de la forêt domaniale de Lyons-La-Forêt (27, Eure),
- vers une harmonisation des connaissances et des pratiques,
- la constitution d'une base de données commune,
- la directive de l'agence ONF de Rouen de 2006, un premier aboutissement.



DIRECTION TERRITORIALE ILE DE FRANCE NORD OUEST  Agence régionale Haute-Normandie	<u>SUIVI AMENAGEMENT</u>		Réf:8535.06.SAM.DIA.005 Réf: Convention ONF- DRAC Haute-Normandie page 1 sur 4	
TYPE DE DOCUMENT	IDENTIFIANT			
Directive d'application N° de classement 5.93	Patrimoine Archéologique : fiches A50 r/c du sommier de la forêt, précautions et marche à suivre.			
LISTE DE DIFFUSION	DATE DE DIFFUSION	MODE DE DIFFUSION	COPIES	REDACTION
Ensemble des Personnels Techniques Service Gestion Patrimoniale Responsable Qualité - SIG	30 octobre 2006	Courrier Fiches A50 r/c transmises	Oui	Thierry LEPERT (DRAC-SRA) Jean MESCHBERGER Jean-François CHENY

Documents de référence en matière d'archéologie :

- Convention relative à l'étude du patrimoine archéologique dans les forêts domaniales passée entre le Service Régional de l'Archéologie (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie) et l'Agence Régionale Haute-Normandie de l'Office National des Forêts.
- Démarche qualité « procédure de suivi et de contrôle de l'application de l'aménagement forestier » : « sommier de la forêt », « programme annuel d'action », « état d'assiette ».
- ISO14001 : Obligations en conformité réglementaires environnementales de l'ONF.
- Directives régionales d'aménagement (DRA) de 2006 (chapitres 1.2 et 3.1.8) pour les forêts domaniales.
- Schéma régional d'aménagement (SRA) de 2006 pour les forêts des collectivités.
- Les aménagements forestiers.
- Les fiches sommier A50 r/c.
- Les bases de données.
- ONF-DT IDF NO : Consignes pour compléter le FOR SAM BOI et le PEA (fiche de pré martelage et préparation d'état d'assiette) sous MARCULUS.
- Directive d'application 8535.06.SAM.DIA.002 sur la programmation des actions en forêt 2007 et de mise à jour de la base de donnée renouvellement 2006 (BDR).



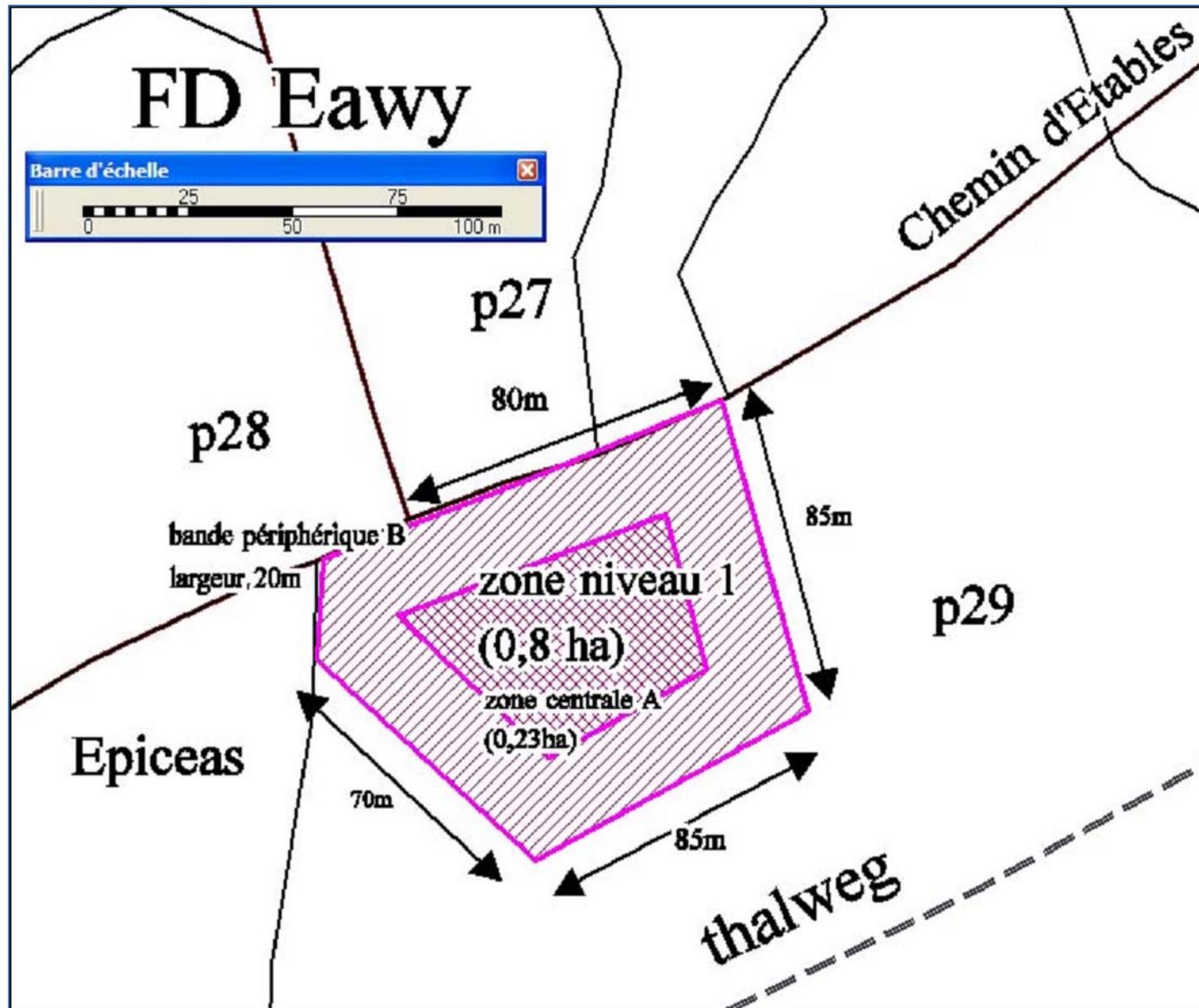
3. Inventaire et gestion du patrimoine archéologique des forêts publiques normandes

- La teneur de la directive d'agence,
- une hiérarchisation des sites,
- des consignes préparées : orientation des exploitations, adaptation de la sylviculture voire des modes de traitement.



**Marquage à la bombe pour localiser les couloirs de débardage sur un site gallo-romain de 4 ha
Forêt domaniale d'Eawy (76)**

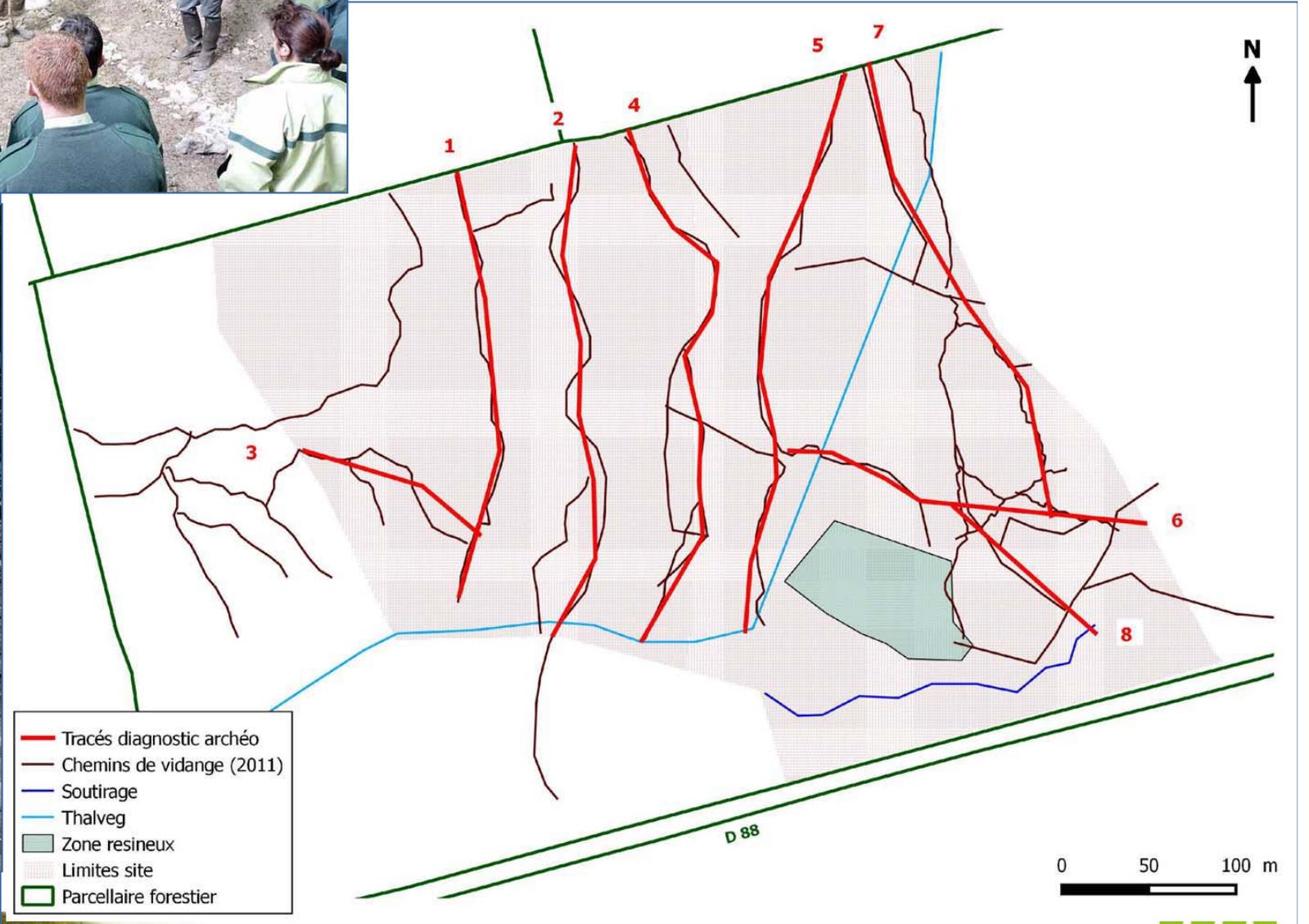




3. Inventaire et gestion du patrimoine archéologique des forêts publiques normandes

- Un cas particulier en forêt domaniale de Montfort (27, Eure)

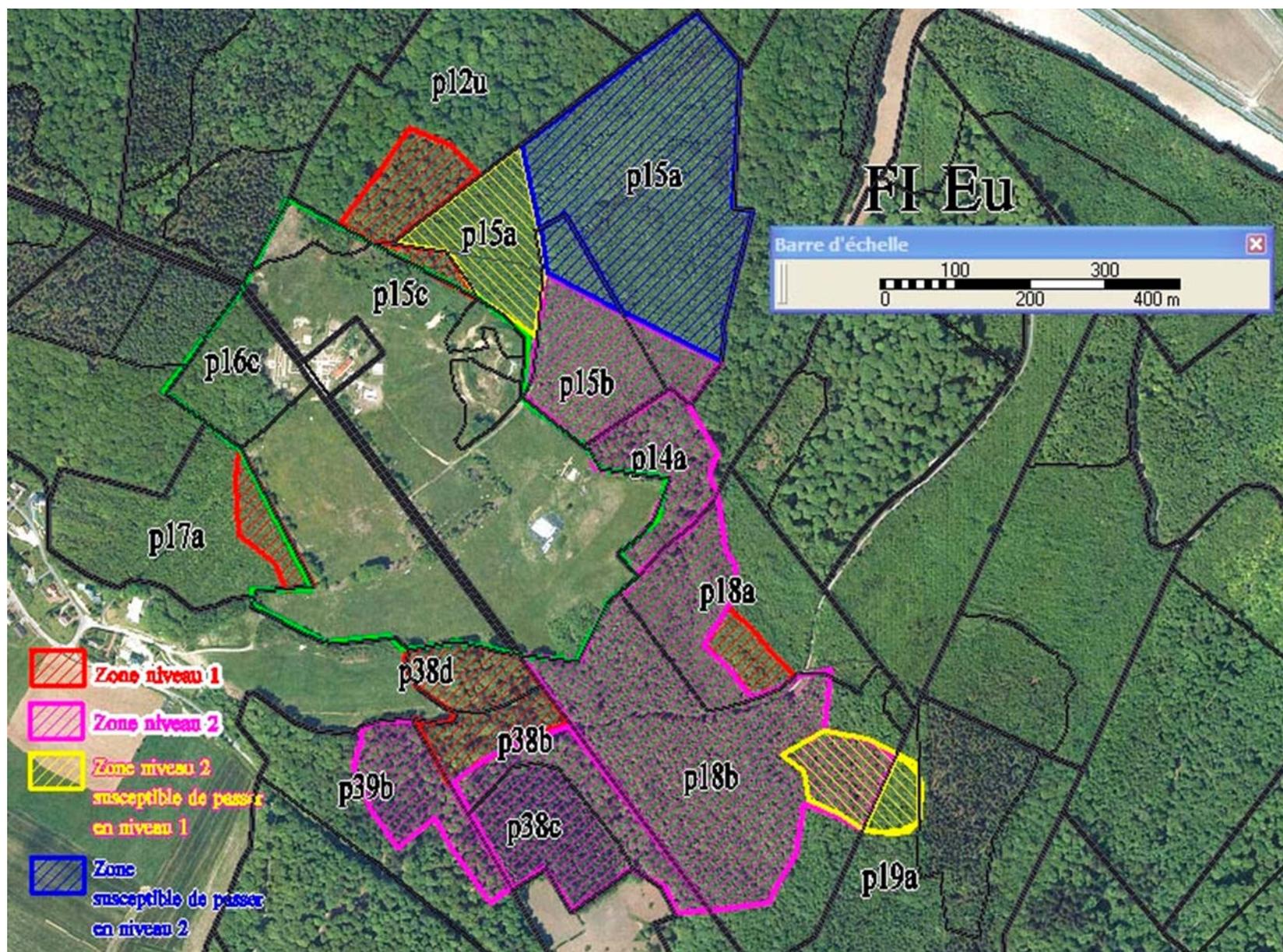




3. Inventaire et gestion du patrimoine archéologique des forêts publiques normandes

- Le cas du site de « Bois L'Abbé » en forêt indivise d'Eu (76, Seine-Maritime).





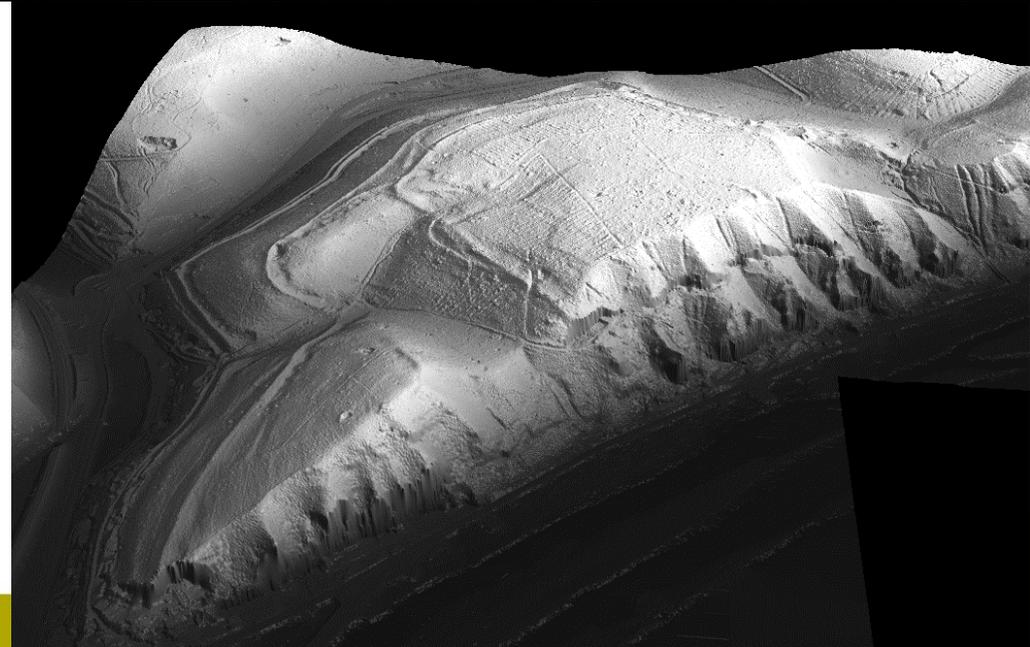
4. Valorisation des sites archéologiques dans les forêts périurbaines de Rouen

- Forêts domaniales de La Londe-Rouvray, Roumare et Verte, labellisées en 2015 Forêt d'Exception[®].
- Partenariat ONF / Drac Normandie / Métropole Rouen Normandie depuis 2012 :
 - Traitement de données LIDAR
 - Prospections archéologiques sur le terrain
 - Actions de valorisation auprès du public



4. Valorisation des sites archéologiques dans les forêts publiques périurbaines de Rouen

- Film documentaire « L'oppidum d'Orival - Sous les arbres, les racines de Rouen »



4. Valorisation des sites archéologiques dans les forêts publiques périurbaines de Rouen

- Exposition « Sous les racines des arbres... Connaître et préserver le patrimoine archéologique de nos forêts »




Ce talus fait partie de l'oppidum d'Orival, âge du Fer (gisement du Catelet, forêt privée, Seine-Maritime).

FORÊT D'EXPOSITION
FORÊTS DE ROUEN

DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN FORÊT !

Un patrimoine riche mais peu connu

Depuis près de huit millénaires, la forêt française a été fortement marquée par l'homme. La surface boisée a évolué dans le temps et dans l'espace, piégeant sous les racines de nombreuses traces d'occupations humaines. Dolmens et tumulus néolithiques, fortifications gauloises, villas gallo-romaines ou hameaux médiévaux se retrouvent fréquemment, même si la forêt était absente au moment de leur construction.

Ces sites archéologiques ont la particularité d'être bien conservés car l'érosion des sols et les activités humaines sont moins importantes en forêt qu'en milieu agricole ou urbain. C'est pourquoi ils sont encore visibles sous forme de levées de terre, fossés ou pierriers.



Ces amas de gros silex trahent la présence d'une occupation gallo-romaine des 3^{ème}-5^{ème} siècles ap. J.-C. (Forêt domaniale de Roumare, Seine-Maritime).

La forêt est restée pendant de nombreuses années mal documentée sur le plan archéologique car peu étudiée. Mais depuis quelques années, une nouvelle technologie a été mise au point et enrichit nos connaissances : le LIDAR. Les forêts normandes de Roumare et La Londe-Rouvray ont pu en bénéficier et de nouvelles découvertes ont été faites...

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisation des détecteurs de métaux est réglementée et interdite sans autorisation. Pour toute recherche d'objets ou de sites archéologiques, il est obligatoire d'obtenir auparavant l'autorisation du propriétaire du terrain et une autorisation préfectorale (préfet de région).

On peut retrouver sur certains sites du mobilier archéologique. Si des traces de mobilier préhistorique ou d'un atelier de poterie gauloise (pierre poncée ou de Meuvreux, etc.)




4. Valorisation des sites archéologiques dans les forêts publiques périurbaines de Rouen

- Mallettes pédagogiques



Merci de votre attention

Cécile DARDIGNAC : cecile.dardignac@onf.fr
Thierry LEPERT : thierry.lepert@culture.gouv.fr

